AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1434
FR0011040500-FS0487-DER11-EX06

17 juillet 2014

Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

Information consécutive à une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique
(article 234-10 du règlement général)

SOPRA GROUP

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 11 juillet 2014, complété par un courrier reçu le 17 juillet 2014, le concert composé des familles Odin et Pasquier, des sociétés Sopra GMT[1], Sopra Développement[2], SEI[3], des managers[4] et de la société Geninfo[5] a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 juillet 2014, par suite d'une attribution de droits de vote double[6], le seuil de 50% des droits de vote de la société SOPRA GROUP et détenir 5 875 377 actions SOPRA GROUP représentant 11 421 074 droits de vote, soit 49,25% du capital et 64,02% des droits de vote de cette société[7], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Sopra GMT *	3 334 409	27,95	6 656 468	37,31
Famille Odin*	242 595	2,03	485 190	2,72
Famille Pasquier*	131 038	1,10	261 553	1,47
Sous-concert Sopra GMT - Odin - Pasquier	**3 708 042**	**31,08**	**7 403 211**	**41,50**
Sopra Développement**	210 177	1,76	420 354	2,36
SEI**	258 828	2,17	258 828	1,45
Managers**	263 630	2,21	469 281	2,63
Sous-concert Sopra GMT - Odin - Pasquier Management	**4 440 677**	**37,22**	**8 551 674**	**47,94**
Geninfo	1 434 700	12,03	2 869 400	16,08
Sous-concert Sopra GMT - Odin - Pasquier - Geninfo	**5 142 742**	**43,11**	**10 272 611**	**57,58**
Concert cumulé	**5 875 377**	**49,25**	**11 421 074**	**64,02**

[1] Société anonyme (sise PAE Les Glaisins, 74940 Annecy-le-Vieux) contrôlée par les familles Pasquier (67%) et Odin (28%).
[2] Société par actions simplifiée à capital variable (sise 9 bis, rue de Presbourg, 75116 Paris) contrôlée par des salariés et dirigeants actuels ou anciens de Sopra Group ou de ses filiales.
[3] Société par actions simplifiée à capital variable (sise 9 bis, rue de Presbourg, 75116 Paris) détenue par des salariés et dirigeants actuels ou anciens de SOPRA GROUP et à 5% par Sopra GMT.
[4] A savoir MM. Serge Bouchy, Jean-Paul Bourbon, Michel Clerin, Hervé Dechelette, Philippe Guilbert, Didier Gruet, Philippe Héry, Georges Koessler, Jacques Lyonnaz, Antoine Marcq, Alain Moudoulaud, Jean Mounet, Claude Pagnier, Xavier Pecquet, Jean Ruaux, Roger Sermet.
[5] Contrôlée par le groupe Société Générale.
[6] À la suite de la décision par l'assemblée générale mixte de SOPRA GROUP, en date du 27 juin 2014, d'instaurer dans les statuts de SOPRA GROUP un droit de vote double pour toute action inscrite au nominatif depuis au moins deux ans.
[7] Sur la base d'un capital composé de 11 930 234 actions représentant 17 839 434 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

** Sopra GMT, la famille Pasquier et la famille Odin étant ensemble dénommés les « Fondateurs ».*
*** Sopra Développement, SEI et les managers étant ensemble dénommés le « Management ».*

À cette occasion :

- Sopra GMT a franchi individuellement en hausse les seuils de 30% et 1/3 des droits de vote de la société SOPRA GROUP ;
- le sous-concert Sopra GMT - Odin - Pasquier a franchi en hausse le seuil de 1/3 des droits de vote de la société SOPRA GROUP ;
- la société Geninfo a franchi individuellement en hausse les seuils de 15% des droits de vote de la société SOPRA GROUP ;
- le sous-concert Sopra GMT - Odin - Pasquier Geninfo a franchi en hausse le seuil de 50% des droits de vote de la société SOPRA GROUP ; et
- le concert cumulé a franchi en hausse le seuil de 50% des droits de vote de la société SOPRA GROUP.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La société Geninfo déclare, dans le cadre de l'article L. 233-VII du code de commerce :

- il est rappelé que les familles Pasquier et Odin, Sopra GMT et Geninfo agissent de concert au titre d'un pacte d'actionnaires conclu le 4 juillet 2000 (cf. avis D&I 200C1441 du 20 septembre 2000). Par ailleurs, un pacte d'actionnaires a été conclu entre les familles Odin et Pasquier, Sopra GMT et le management le 7 décembre 2009 au titre duquel ils agissent de concert (cf. avis D&I 209C1423 du 24 novembre 2009). Le cumul de ces concerts représente 49,29% du capital et 64,02% des droits de vote de SOPRA GROUP, et contrôle la société ;
- que le seuil résulte d'une acquisition de droits de vote double et n'a donc pas nécessité de financement ;
- ne pas souhaiter poursuivre ses acquisitions d'actions sur le marché ou hors marché ;
- que le concert cumulé auquel elle participe détient 49,29% du capital et 64,02% des droits de vote de SOPRA GROUP ;
- ne pas envisager d'acquérir seul le contrôle de SOPRA GROUP, étant précisé que le concert cumulé tel que décrit ci-dessus contrôle SOPRA GROUP conformément à l'article L. 233-3 du code de commerce ;
- soutenir la stratégie de SOPRA GROUP et ne pas avoir l'intention de la modifier ni de mettre en œuvre l'une des opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général ;
- n'être partie à aucun des accords ou instruments financiers mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- ne pas avoir conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société SOPRA GROUP ;
- conformément aux stipulations du pacte d'actionnaires en date du 4 juillet 2000, Geninfo a le droit de disposer de deux sièges au sein du conseil d'administration de SOPRA GROUP, tant que sa participation directe et indirecte dans le capital de SOPRA GROUP demeure au moins égale à 10%, et d'un seul siège si celle-ci se situe entre 10% et 5%. Actuellement, Geninfo est représentée au sein du conseil d'administration de SOPRA GROUP par Mme Françoise Mercadal-Delasalles et M. Jean-François Sammarcelli. »

3. Les franchissements en hausse, par la société Sopra GMT du seuil de 30% des droits de vote de la société SOPRA GROUP, par le sous-concert Sopra GMT - familles Odin et Pasquier du seuil de 1/3 des droits de vote de la société SOPRA GROUP et l'accroissement de plus de 1% en moins de douze mois consécutifs de la participation en droits de vote (i) du sous-concert Sopra GMT - familles Odin et Pasquier - management, et (ii) du sous-concert Sopra GMT - famille Odin et Pasquier - Geninfo, ont fait l'objet d'une décision de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique, reproduite dans D&I 214C1191 mise en ligne sur le site de l'Autorité des marchés financiers le 25 juin 2014.
